



AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

(Article L. 181-10-1 du Code de l'environnement)

sur le projet de la société **PE ÉLÉMENTS 13**

Commune de **LE PLOYRON**

La consultation du public aura lieu :

du mercredi 15 avril 2026 au mercredi 15 juillet 2026 inclus

1. La consultation du public porte sur la demande d'exploiter un parc éolien de quatre éoliennes, d'une puissance unitaire de 3,6 MW (Mégawatts) à 4,5 MW, d'une hauteur totale de 165 mètres en bout de pâles et d'un poste de livraison, sur le territoire de la commune de Le Ployron, relevant du régime de l'autorisation pour la rubrique n° 2980 au titre des installations classées pour la protection de l'environnement.
2. Le préfet de l'Oise est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions environnementales qui peuvent être des autorisations assorties du respect de prescriptions ou des refus.
3. Mme Jacqueline LECLERE est désignée en qualité de commissaire enquêtrice titulaire pour procéder à la consultation du public. M. Jean-Marie ALLONNEAU est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour poursuivre la consultation du public en cas d'empêchement du commissaire enquêteur titulaire.
4. La commissaire enquêtrice assurera des permanences, pour recevoir les observations écrites et orales du public, en mairie de Le Ployron les jours suivants :
 - mercredi 29 avril 2026 de 16h00 à 18h00 ;
 - mercredi 15 juillet 2026 de 16h00 à 18h00.
5. La commissaire enquêtrice organisera une réunion publique d'ouverture le mercredi 29 avril 2025 de 18h30 à 20h30 et une réunion de clôture le vendredi 3 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle de la mairie de Le Ployron avec la participation du pétitionnaire.
6. Le dossier de demande d'autorisation environnementale est consultable et téléchargeable sur le site internet de la consultation du public (<https://www.registre-dematerialise.fr/7152/>) dès l'affichage de l'avis de consultation du public. Il est consultable à la direction départementale des territoires, bureau de l'environnement, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 00.
7. Dès l'affichage et pendant toute la durée de la consultation du public, le dossier papier et numérique pourra être consulté par toute personne intéressée aux heures habituelles d'ouverture de la mairie de Le Ployron.
8. Le dossier de demande d'autorisation environnementale en version numérique est consultable aux heures habituelles d'ouverture des mairies sur un poste informatique mis à disposition :
 - dans les communes de l'Oise suivantes : Belloy, Boulogne-la-Grasse, Coivrel, Courcelles-Epayelles, Crèvecœur-le-Petit, Cuvilly, Domfront, Dompierre, Ferrières, Godenvillers, Hainvillers, Lataule, Le Frestoy-Vaux, Maignelay-Montigny, Ménevillers, Mery-la-Bataille, Montgérain, Montiers, Mortemer, Orvillers-Sorel, Royaucourt, Sains-Morainvillers, Saint-Martin-aux-Bois, Tricot, Wacquemoulin, Welles-Pérennes ;
 - dans les communes de la Somme suivantes : Assainvillers, Ayencourt, Etefay, Faverolles, Mesnil-Saint-Georges, Montdidier, Piennes-Onvillers, Remaugies, Rollot, Rubescourt.
9. Pendant la durée de la consultation du public, celui-ci pourra consulter le dossier sur le site dédié et consigner ses observations et propositions :
 - par courrier adressé à la commune de Le Ployron à l'attention de la commissaire enquêtrice,
 - sur le site de consultation dématérialisée à l'adresse suivante :
<https://www.registre-dematerialise.fr/7152/>
 - à l'adresse électronique permettant le dépôt des contributions :
consultation-du-public-7152@registre-dematerialise.fr
10. Les observations faites par voie postale ou dématérialisée, sont consultables sur le site internet de la consultation (<https://www.registre-dematerialise.fr/7152/>).
11. Toute information sur le dossier peut être demandée auprès de M. Julien BABOK, Chef de projet éolien et solaire – tel. : 06 60 77 43 30 - mail : projeteolienduployron@elements.green - 5 rue Anatole France 34000 MONTPELLIER et à la direction départementale des territoires, service de l'eau de l'environnement et de la forêt, bureau de l'environnement, 40 rue Racine à Beauvais.